








N° d'imprimé : Z 002274412

## PROCÈS-VERBAL DE CONTRÔLE TECHNIQUE

NATURE DU CONTRÔLE	(3) DATE DU CONTRÔLE	N° DU PROCÈS-VERBAL
Contrôle technique périodique	02/09/2021	21004328
(7) RÉSULTAT DU CONTRÔLE	(6) DÉFAILLANCES ET NIVEAUX DE GRAVITÉ	
Favorable	<b>DÉFAILLANCES MINEURES :</b> 0.6.6.a.1. JUSTIFICATIF DE SUIVI DES RÉSERVOIRS D'AIR : Absent ou non conforme 1.1.9.a.1. ACCUMULATEUR, RÉSERVOIR DE PRESSION : Réservoir légèrement endommagé ou présentant une légère corrosion 4.5.2.a.1. RÉGLAGE (FEUX DE BROUILLARD AVANT) : Mauvaise orientation horizontale d'un feu de brouillard avant (Gauche, Droite) 8.2.22.c.1. OPACITÉ : Le relevé du système OBD indique une anomalie du dispositif antipollution, sans dysfonctionnement important Code(s) défaut(s) standard(s) relevé(s) concernant le dispositif antipollution : P0420 P2200 P2201	
(8) LIMITE DE VALIDITÉ DU CONTRÔLE RÉALISÉ		
01/03/2022		
NATURE DU PROCHAIN CONTRÔLE		
Contrôle technique périodique		
IDENTIFICATION DU CENTRE DE CONTRÔLE		
N° D'AGRÈMENT : S077Z222		
(9) RAISON SOCIALE : A.C.T.P.L.		
(3) COORDONNÉES : 5 A ROUTE DE MEAUX		
77124 CHAUCONIN NEUFMONTIERS		
(9) IDENTIFICATION DU CONTRÔLEUR		
N° D'AGRÈMENT : 062Z7019		
NOM ET PRÉNOM : CULIS Philippe		
SIGNATURE : 		
IDENTIFICATION DU VÉHICULE		
(2) Immatriculation et pays	Date d'immatriculation	Date de 1 <sup>ère</sup> mise en circulation
AH-661-JJ (F)	16/12/2009	16/12/2009
Marque	Genre	Carrosserie
IRISBUS	TCP	CAR
(1) N° dans la série du type (VIN)	(5) Catégorie internationale	
VNESFR1600M008004	M3	
Type/CNIT	Énergie	
SFR1607C	GO	
Document(s) présenté(s)		
Certificat d'immatriculation		
(4) KILOMÉTRAGE RELEVÉ		
735712		
INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES	MESURES RÉALISÉES ET VALEURS LIMITES CORRESPONDANTES	
ÉTAT DE CHARGE : A vide	Opacité des fumées ( $\leq$ à $0.76 \text{ m}^{-1}$ ) :	
CATÉGORIE DU VÉHICULE :	C1 : $< 0.10 \text{ m}^{-1}$ C2 : $< 0.10 \text{ m}^{-1}$	
Véhicule de transport en commun de personnes	Frein de service :	
IMMATRICULATION DU VÉHICULE ASSOCIÉ :	Efficacité globale ( $\geq$ à 50%) : 62%	
INFORMATIONS SUR LE CONTRÔLE TECHNIQUE DÉFAVORABLE	Efficacité par essieu : E1 : 67% E2 : 60%	
PROCÈS-VERBAL N° :	Déséquilibre ( $<$ à 20%) : E1 : 6% E2 : 9%	
N° D'AGRÈMENT DU CENTRE :	Frein de stationnement : Efficacité ( $\geq$ à 18) : 28%	
	Frein de secours : Indépendance des circuits	
	Feu de croisement ( $-0.5\%$ à $-2.5\%$ ) : G : $-1.0\%$ D : $-1.8\%$ h $< 0.8 \text{ m}$	
	Feu de brouillard avant ( $-1\%$ à $-3.5\%$ ) : G : $+0.6\%$ D : $-4.0\%$	
	État de charge inférieur aux deux tiers du poids total en charge : Véhicules de transport en commun de personnes	

## Description du véhicule SFR160

## 0 GÉNÉRALITÉS

- 0.1 Constructeur : IVECO France  
Porte E - 1, Rue des Combats du 24 Août 1944, 69200 Vénissieux
- 0.3 Marque : IRISBUS
- 0.4 Désignation commerciale : ARWAY- CROSSWAY- RECREO - EVADYS H
- 0.5 Catégorie internationale : M3
- 0.6 Genre : TCP
- 0.7 Type : SFR160  
Variante(s) : /  
Version(s) : 6A - 7A - 5C - 6C - 7C - 6H - 7H  
Version 6A = carrosserie ARWAY empattement 6,200  
Version 7A = carrosserie ARWAY empattement 6,965.  
Version 5C = carrosserie CROSSWAY ou RECREO empattement 5,300  
Version 6C = carrosserie CROSSWAY ou RECREO empattement 6,200  
Version 7C = carrosserie CROSSWAY ou RECREO empattement 6,965  
Version 6H = carrosserie EVADYS H empattement 6,200  
Version 7H = carrosserie EVADYS H empattement 6,965
- 0.7.1 Décodage de TVV : /
- 0.8 Puissance administrative : 21 CV.

## 1 CONSTITUTION GÉNÉRALE

- 1.1 Nombre d'essieux et de roues : 2 essieux, 2 roues simples, 2 roues jumelées.  
Jantes acier ou jantes aluminium avec moyeux adaptés.
- 1.1.1 Emplacement des roues motrices : AR
- 1.1.2 Emplacement des roues directrices : AV.
- 1.2 Dimensions des pneumatiques : 295/80 R 22.5 (152/148 M)  
Sont également admissibles tous les pneumatiques de mêmes dimensions satisfaisant aux conditions suivantes : - indices de charge égale ou supérieur à :
- |         | Essieu 1  | Essieu 2  |
|---------|-----------|-----------|
| Charge  | 7 100     | 12 600    |
| Indice* | 152 / ... | ... / 148 |
- \* Indice de vitesse  $\geq$  K
- 1.3 Constitution du châssis : caisse-poutre avec structure en tubes et têtes d'acier soudés.
- 1.4 Emplacement et disposition du moteur : en AR de l'essieu AR, monté longitudinalement.
- 1.5\* Emplacement du poste de conduite : avancé côté gauche.

## 2 MASSES ET DIMENSIONS (kg et m)

- Au sein de la présente notice, les essieux sont numérotés de l'avant du véhicule vers l'arrière.
- 2.1 Masse en charge maxi admissible en service par l'Etat (PTAC) : 19 000
- 2.2 Masse en charge maxi ensemble admissible en service dans l'Etat (PTRA) :
- 2.2.1.2 Avec remorque équipée de freins à inertie : 22 500
- 2.2.1.2.1 Masse en charge maxi admissible de la remorque avec frein dans la limite de celui indiqué en 2.2.1.2 : 3 500
- 2.4 Masse en charge techniquement admissible : 19 300
- 2.5 Charge maximale admissible :
- 2.5.1 Sur l'essieu 1 : 7 100
- 2.5.2 Sur l'essieu 2 : 12 600
- 2.6 Voie avant : 2,068 ou 2,078 (jante acier) ou 2,092 (jante aluminium)
- 2.7 Voie arrière : 1,814 (jante acier) ou 1,833 (jante aluminium)
- 2.8 Empattement = 5,300 en version 5C - 6,200 en version 6A-6C-6H et 6,965 en version 7A-7C-7H

- VALEURS LIMITES A RESPECTER APRES AMENAGEMENT -  
(valeurs limites minimales pour le véhicule aménagé)

Versions :	6A	7A	5C	6C	7C	6H	7H
2.9 Poids à vide du véhicule en ordre de marche :							
2.9.0 Total :			9850				
2.9.1 sur essieu 1 :			2950				
2.9.2 sur essieu 2 :			6900				
2.10 Porte-à-faux avant :	2,498	2,063		2,503		2,538	
2.11 Porte-à-faux arrière :							
2.11.1 Mini sans ferrure ni accessoire :	3,293			3,292		3,293	
2.11.2 Maxi sans ferrure ni accessoires :	3,293			3,292		3,293	
2.11.3 Maxi avec ferrure et accessoires :	3,293			3,292		3,293	
2.12 Longueur hors-tout :	11,991	12,758	10,655	11,995	12,760	12,029	12,794
2.13 Largeur hors-tout :			2,550				

## - VÉHICULES LIVRES CARROSSES et AMENAGES -

ces poids varient en fonction des options et des aménagements

Versions :	6A	7A	5C	6C	7C	6H	7H
2.9 Poids à vide du véhicule en ordre de marche :							
2.9.0 Total :	11330	12280	10370	11230	11620	12097	12530
2.9.1 sur essieu 1 :	3900	4450	3070	4000	4270	4258	4570
2.9.2 sur essieu 2 :	7430	7810	7300	7230	7350	7839	7960
2.10 Porte-à-faux avant :	2,498		2,063		2,503		2,538
2.11 Porte-à-faux arrière :							
2.11.1 Mini sans ferrure ni accessoire :	3,293			3,292		3,293	
2.11.2 Maxi sans ferrure ni accessoires :	3,293			3,292		3,293	
2.12 Longueur hors-tout :	11,991	12,758	10,655	11,995	12,760	12,029	12,794
2.13 Largeur hors-tout :			2,550				

NOTA : pour les véhicules munis d'un frein moteur par décompression et d'un ralentisseur sur transmission (voir 7.9), il est admis de pouvoir augmenter la masse en charge maxi admissible (2.1) et la masse en charge maxi ensemble admissible (2.2) d'une valeur égale au poids de ce ralentisseur, des accessoires et ferrures nécessaires à son montage et à son fonctionnement, soit 100 kg ou 300 kg.  
Le véhicule équipé du pont 11x41 associé à la boîte I ne bénéficie pas de cette majoration de poids de 300 kg  
Aucune majoration de poids n'est autorisée pour l'essieu 2

## 3 MOTEUR

- 3.1 Dénomination du type : F2BE3682-----
- 3.1.1 Marque : IVECO
- 3.1.2 Marquage moteur : F2BE3682-----
- 3.2 Description générale :
- 3.2.1 Genre : Moteur thermique
- 3.2.2 Principe de fonctionnement : Moteur diesel à combustion interne à pistons en mouvement alternatif et vilebrequin ; suralimenté par turbocompresseur entraîné par les gaz d'échappement avec échangeur.
- 3.2.3 Suralimenté : Turbocompresseur
- 3.2.4 Dispositif anti-pollution : Oui,  
SCR (Selective Catalytic Reduction) : Système de réduction des gaz polluants utilisant l'urée comme catalyseur (AdBlue) ou  
SCR + CRT (Continuous Regeneration Trap) : système utilisant en plus de l'urée un filtre à particules

Moteur	SCR	SCR+
F2BE3682A*R et F2BE3682B*R	X	
F2BE3682A*S et F2BE3682B*S	X	
F2BE3682A*U et F2BE3682B*U		X

- 3.3 Nombre et disposition des cylindres : 6 en ligne
- 3.4 Cylindrée : 7790
- 3.5 Rapport volumétrique de compression :  $16 \pm 0,8 / 1$  F2BE3682A\* - F2BE3682B\*-
- 3.6 Puissance maximale (kW) : 280 243
- 3.7 Régime de puissance maximale (tr/min) : 2 050 2 050
- 3.8 Couple maximal (daNm ISO) : 150 150
- 3.9 Régime de couple maximal (tr/min) : 1 125 1 125
- 3.10 Régime de rotation maximal (tr/min) :  $2 250 \pm 100$   $2 250 \pm 100$
- 3.11 Carburant utilisé : G.O.
- 3.12 Réservoir de carburant

	de série en version 6A-6C-7A - 7C et 6H-7H	en option en version 6A-6C-7A - 7C et 6H-7H	
3.12.1 Emplacement	en avant de l'essieu 1	en avant de l'essieu 1	En avant de l'essieu 1 avec double orifice de remplissage (coté Droit et Gauche)
3.12.2 Capacité	310 litres ou 220 litres	440 litres ou 350 litres	300 litres ou 430 litres
3.12.3 Matériaux	plastique	plastique	Alu (300L) Alu+plastique(300+130L)

	de série	en version 5C	en option	en version 5C
3.12.1 Emplacement	dans l'empattement	/	/	/
3.12.2 Capacité	350 litres	/	/	/
3.12.3 Matériaux	plastique	/	/	/

## 3.12.4 Réservoir d'urée

	de série	En option réservoir supplémentaire	En option
3.12.4.1 Emplacement	à l'arrière droit	à l'avant de la porte milieu	A l'arrière droit
3.12.4.2 Capacité	60 litres	60 litres	120 litres
3.12.4.3 Matériaux	plastique	plastique	Alu ou plastique

- 3.13 Mode d'alimentation du moteur : par injecteurs pompes.
- 3.14 Type de filtre à air : sec.
- 3.15 Allumage : par compression.
- 3.16 Tension d'alimentation des circuits électriques (volts) : 24.
- 3.18 Refroidissement du moteur. Par circulation d'eau forcée et radiateur avec ventilateur débrayable.
- 3.19 Nombre de silencieux d'échappement : 1.
- 3.20 Niveau sonore au point fixe :
- |                                                                         | F2BE3682A*- | F2BE3682B*- |
|-------------------------------------------------------------------------|-------------|-------------|
| 3.20.1 Valeur du niveau sonore (dBA) :                                  |             |             |
| - avec boîte I                                                          | 87          | 87          |
| - avec boîte II et IV                                                   | 85          | 85          |
| - avec boîte III                                                        | 86          | 86          |
| 3.20.2 Régime de rotation du moteur lui correspondant (tr/min) : 1 540~ |             | 1 540       |
| 3.20.3 Position de la sortie de l'échappement : arrière droit.          |             |             |
- 3.21 Emplacement du symbole de la valeur corrigée du coefficient d'absorption (moteur Diesel) : sur la plaque constructeur.
- 3.24 Classe environnementale :

0555*0651C avec moteur F2BE3682A*(#) ou moteur F2BE3682B*(#)
0555*0651G avec moteur F2BE3682A*(#) ou moteur F2BE3682B*(#)
0555*0651K avec moteur F2BE3682A*(#) ou moteur F2BE3682B*(#)

(#) : A, B, C, D, E = désignation particulière pour identifier les moteurs sans limiteur de couple ne pouvant équiper que les véhicules utilisés par les forces armées, les services de secours, les services incendie et les ambulances en application du point 6.5.5.6 de la directive 2000/65/CE

## 4 TRANSMISSION DU MOUVEMENT

- 4.1 Type de boîte de vitesses :
- boîte I mécanique à 6 rapports + 1 M. AR (ZF 6S1600 ou ZF 6S1601),  
boîte II automatique à 4 rapports + 1 M. AR. (VOITH D864.5),  
boîte III mécanique à 12 rapports + 1 M. AR (ZF Astronic ZF 12 AS 1601)  
boîte IV automatique à 6 rapport + 1 M. AR (ZF 6HP604C)
- 4.1.1 Emplacement du levier de commande : levier au plancher ou sélection sur pupitre + impulsion par comodo au volant. (Boîte I et III) ou clavier sur console (Boîte II et IV).
- 4.2 Type d'embrayage : monodisque à sec.
- 4.2.1 Mode de commande : hydraulique avec assistance pneumatique.
- 4.3 Type de transmission entre la boîte de vitesses et les roues : par arbre et cardans entre boîte et pont AR.
- 4.4 Démultiplication de la transmission :
- 4.4.1 Dimensions et circonférence de roulement des pneumatiques de référence (mm) : 295 / 80 R 22.5 (3 181).
- 4.4.2 Démultiplication et vitesses à 1 000 tr / min (avec couple 14/43 (1/3,07) pour la boîte I et avec couple 8/37 (1/4,63) pour la boîte II et couple 11/41 (1/3,73) pour la boîte III)

Boîte I : (ZF 8S1600 ou ZF 6S1601)

Combinaison des vitesses	Rapport de boîte	Rapport total du pont	Réduction planétaire	Démultiplication totale	Vitesse à 1000 tr / min (en km / h)
1 <sup>ère</sup>	1/7,72	1/3,07 (14x43)	1	1/23,7	8,053
2 <sup>ème</sup>	1/4,42	1/3,08 (12x37)		1/13,57	14,065
3 <sup>ème</sup>	1/2,66	1/3,21 (14x45)	1	1/8,166	23,37
4 <sup>ème</sup>	1/1,79	1/3,36 (11x37)		1/5,495	34,731
5 <sup>ème</sup>	1/1,28	1/3,42 (12x41)	1	1/3,927	48,57
6 <sup>ème</sup>	1/1	1/3,73 (11x41)		1/3,07	62,169
AR	1/7,10			1/21,797	8,756

Boîte II : (VOITH DB84.5)

Combinaison des vitesses	Rapport de boîte	Rapport total du pont	Réduction planétaire	Démultiplication totale	Vitesse à 1000 tr / min
1 <sup>ère</sup>	1/5,027	1/4,63 (8x37)	1	1/23,275	8,2
2 <sup>ème</sup>	1/1,36	1/4,89 (9x44)		1/6,2968	30,31
3 <sup>ème</sup>	1/1	1/5,125 (8x41)		1/4,63	41,222
4 <sup>ème</sup>	1/0,735	1/5,29 (7x37)		1/3,403	56,085
AR	1/4,1			1/18,983	10,054

Boîte III : ZF 12AS1601

Combinaison des vitesses	Rapport de boîte	Rapport total du pont	Réduction planétaire	Démultiplication totale	Vitesse à 1000 tr / min
1 <sup>ère</sup>	1/12,326			1/45,94	4,15
2 <sup>ème</sup>	1/9,59			1/35,74	5,34
3 <sup>ème</sup>	1/7,435	1/3,73(11x41)	1	1/27,71	6,89
4 <sup>ème</sup>	1/5,784			1/21,56	8,85
5 <sup>ème</sup>	1/4,565			1/17,015	11,22
6 <sup>ème</sup>	1/3,552			1/13,24	14,42
7 <sup>ème</sup>	1/2,7			1/10,06	18,96
8 <sup>ème</sup>	1/2,101			1/7,831	24,37
9 <sup>ème</sup>	1/1,629			1/6,07	31,43
10 <sup>ème</sup>	1/1,267			1/4,72	40,41
11 <sup>ème</sup>	1			3,73	51,21
12 <sup>ème</sup>	1/0,778			1/2,9	65,82
AR	1/11,413			1/42,54	4,47

Boîte IV : (ZF 6HP604C)

Combinaison des vitesses	Rapport de boîte	Rapport total du pont	Réduction planétaire	Démultiplication totale	Vitesse à 1000 tr / min
1 <sup>ère</sup>	1/3,43	1/4,56 (9x41)	1	1/15,62	12,21
2 <sup>ème</sup>	1/2,01	1/5,125 (8x41)		1/9,16	20,84
3 <sup>ème</sup>	1/1,42		1	1/6,47	29,5
4 <sup>ème</sup>	1/1,00			1/4,56	41,9
5 <sup>ème</sup>	1/0,83		1	1/3,79	50,48
6 <sup>ème</sup>	1/0,585			1/2,665	71,6
AR	1/4,84			1/22,05	8,66

- 4.5 Vitesse maximale calculée : environ 168 km / h au régime de régulation à vide.  
 4.6 Indicateur de vitesse : oui.  
 4.7 Compteur kilométrique : oui.  
 4.8 Chronotachygraphe : oui.  
 4.9 Limiteur de vitesse : oui, par dispositif additionnel.

5 SUSPENSION

- 5.1 Avant : combinés «coussin-amortisseur télescopique», valve de nivellement, barre stabilisatrice  
 5.2 Arrière :  
 5.2.1 Suspension de l'essieu moteur : coussins pneumatiques, amortisseurs télescopiques, valve de nivellement, bielles de retenue de pont, barre stabilisatrice.  
 5.3 Essieux relevables ou délestables : /  
 5.4 Suspension spécifique : En option : possibilité d'abaissement du véhicule agissant sur l'ensemble des coussins de suspension, par une commande à impulsion au tableau de bord.  
 Cet équipement est obligatoire pour les véhicules aménagés pour l'accessibilité des personnes à mobilité réduite.

La suspension revient automatiquement en position route à 15 km/h ou est asservie aux portes et au frein de point d'arrêt

6 DIRECTION

- 6.1 Type de direction : écrou à billes, assistance hydraulique avec vérin intégré.  
 6.2 Diamètre de braquage hors-tout (m) :  
 18,12 en version 5C - 21,214 en version 6A - 6C et 6H - 23,326 en version 7A- 7C et 7H

7 FREINAGE

- 7.1 Frein de service : à commande pneumatique à double circuit pneumatique agissant respectivement sur les roues AV et AR (type H).  
 En option, à commande électrique « EBS » système de freinage électropneumatique à gestion électronique composé de :  
 - 2 circuits indépendants entièrement pneumatiques agissant respectivement sur les freins de l'essieu 1 et les freins de l'essieu 2  
 - 1 circuit de commande électropneumatique superposé aux circuits pneumatique  
 7.2 Répartiteur de freinage: non, avec l'option EBS fonction gérée électroniquement pour les deux essieux.  
 7.2.1 Dispositif antibloqueur des roues : oui, de catégorie 1, un capteur par roue.  
 à commande électrique « EBS » : fonction intégrée au système de freinage électropneumatique à gestion électronique  
 7.2.2 Dispositif anti-patinage (ASR). En option dans les deux freinages  
 7.2.3 Contrôle de trajectoire (ESP) En option avec le freinage EBS  
 7.3 Frein de secours : indépendance des circuits.  
 7.4 Frein de stationnement : cylindres à ressorts sur l'essieu 2.  
 7.5 Mode de transmission des efforts aux roues :  
 7.5.1 Frein de service : pneumatique.  
 7.5.2 Frein de secours : pneumatique.  
 7.5.3 Frein de stationnement : mécanique.(ressorts)  
 7.6 Assistance des freins : sans objet  
 7.7 Réservoirs de fluide ou d'énergie :  
 - air comprimé: 1 de 30 litres pour circuit AV, 1 de 30 litres + 1 de 15 litres pour circuit AR, servitudes: 1 de 30 litres + 1 de 15 litres avec la boîte Astronic + en option 1 de 15 litres pour le dispositif de desserrage auxiliaire du frein de stationnement  
 7.7.1 Mode d'alarme pour les défaillances : témoins optiques rouges sur planche de bord et/ou témoin acoustique  
 7.7.2 Paramètres mesurés pour l'alarme : chute de pression ; défaillance de l'antibloqueur.  
 7.7.3 Mode de contrôle du bon fonctionnement de l'alarme : par actionnement de la clef de contact

7.8 Type de freins :

- 7.8.1 Frein de service :  
 7.8.1.1 Sur l'essieu 1 : à disques  
 7.8.1.2 Sur l'essieu 2 : à disques  
 7.8.2 Frein de secours : à disques  
 7.8.3 Frein de stationnement : à disques

7.9 Ralentisseur :

- Frein moteur par décompression : de série  
 - Ralentisseur électrique ou hydraulique en option,  
 - ralentisseur électrique obligatoire avec le pont 11x41 associé à la boîte I  
 7.9.2 Dispositif ralentisseur additionnel permettant de bénéficier de la majoration des poids prévue au nota du chapitre 2 : Ralentisseur électrique et hydraulique en option  
 7.9.3 Dispositif ralentisseur permettant de satisfaire à l'essai de type II bts :  
 Avec boîte I et boîte III: frein moteur par décompression  
 Avec boîte I et pont (11x41) : frein moteur par décompression et ralentisseur électrique  
 Avec boîte II : combiné et hydraulique, incorporé à la boîte de vitesses.

8 CARROSSERIE

- 8.1 Description sommaire de la carrosserie : autocar.  
 8.1.2 Aménagements particuliers : en option  
 - Double vitrage (\*) - Chauffage autonome (\*)  
 - Siège convoyeur en avant de la séparation avant droite (\*)  
 - Air conditionné (\*) - Roue de secours (\*) - Rack à bagages (\*)  
 - Cabine toilette uniquement en version 6H et 7H avec la possibilité d'un kit de condamnation permettant l'installation de 2 places assises (\*)  
 - Aménagement pour l'accessibilité des véhicules aux personnes à mobilité réduite (Art.53 - AM 02/07/02 mod.) :  
 - 2 sièges PMR (Personne à Mobilité Réduite)  
 - 1 ou 2 packs UFR (Unité en Fauteuil Roulant)(\*), incluant une plate-forme élévatrice.  
 - 2<sup>ème</sup> porte de type A ou D  
 - Système d'abaissement du véhicule.  
 - Possibilité :  
 • 1 banquette basculante située dans l'embarquement milieu  
 • 2 ou 4 sièges à assises relevables installés dans l'espace UFR.  
 • 1 ou 2 podiums démontables, équipés chacun de 4 places assises

(\*NOTA : Le poids du véhicule augmente avec les options ci-dessus.

8.1.2.1 Soutes et coffres à bagages :

Version	Type de 2 <sup>ème</sup> porte	Option	VOLUME MAXIMAL DES SOUTES (m <sup>3</sup> )		
			Nombre	Emplacement	Volume
5C	M ou N ou S1 ou S2	Sans	1	dans l'empiètement	3,26
	D ou A	Sans	1	dans l'empiètement	3
6A-6C	M ou N ou S1 ou S2	Sans	1	dans l'empiètement	5,35
	D ou A	Sans	1	dans l'empiètement	5,1
7A-7C	M ou N ou S1 ou S2	Sans	1	dans l'empiètement	6,35
	D ou A	Sans	1	dans l'empiètement	6,09
6H	M ou S1 ou S2	Sans	1	dans l'empiètement	6,47
	D ou A	Sans	1	dans l'empiètement	6,19
	Sp	Sans	1	dans l'empiètement	6,97
7H	M ou S1 ou S2	Sans	1	dans l'empiètement	7,69
	D ou A	Sans	1	dans l'empiètement	7,41
	Sp	Sans	1	dans l'empiètement	8,05

Option pouvant diminuer le volume des soutes  
 - Cabine toilette = - 0,91 m<sup>3</sup> ; - Plate-forme élévatrice = -1m<sup>3</sup>

8.2 Matériaux constituant la carrosserie :

- 8.2.1 Nature : caisse autoportante de conception mixte alliant des profilés et tôles embouties assemblées par soudure.  
 8.2.2 Protection contre l'incendie : oui, assuré par la nature des matériaux utilisés.  
 8.2.3 Trappes d'évacuation des fumées : au minimum 1 trappe d'évacuation des passagers dans le toit.

8.3 Nombre de places :

8.3.1 Places adultes :

Version	Type de 2 <sup>ème</sup> porte	FOURCHETTE DES AMENAGEMENTS TYPES			
		Nombre de pl. assises y compris conducteur		Nombre maxi de places debout correspondant au	
		Maxi	Mini	maxi assis	Nombre total de places
6A	M ou S1 ou S2	61*	40	29	90
	A ou D	61*	38	29	90
7A	M ou S1 ou S2	65*	44	31	96
	A ou D	64**	42	31	96
5C	M ou S1 ou S2	52**	40	25	77
	N	51*	38	26	78
	A ou D	52**	38	25	77
6C	M ou S1 ou S2	60**	40	29	89
	A ou D	60**	38	29	89
7C	M ou S1 ou S2	64**	44	31	95
	A ou D	63*	42	31	95
6H	M ou S1 ou S2 ou Sp	61*	40	29	90
	A ou D	61*	38	29	90
7H	M ou S1 ou S2 ou Sp	65*	44	31	96
	A ou D	64**	42	31	96

\* avec siège convoyeur ; \*\* sans siège convoyeur

ut : en option, avec équipement en poignées de maintien.  
 sur recevoir un maximum de 31 places debout  
 26 m2 en version 7A-7C-7H et 24 m2 en version 6A-6C-6H et 21 m2 en version 5C

correspondant aux aménagements types décrits au point 8.3.1

Version	NOMBRE DE SIÈGES OU BANQUETTES		
	Banquette 2 places		Banquette 3 à 5 places
	Maxi	Mini	
S1 ou S2	28	17	1
ou D	28	16	1
S1 ou S2	30	19	1
ou D	30	18	1
S1 ou S2	24	17	1
N	24	16	1
ou D	24	16	1
S1 ou S2	28	17	1
N	28	16	1
ou D	28	16	1
S1 ou S2	30	19	1
N	30	18	1
ou D	30	18	1
S1 ou S2 ou Sp	28	17	1
ou D	28	17	1
S1 ou S2 ou Sp	30	19	1
ou D	30	19	1

particuliers :  
 ur : équipé d'une ceinture de sécurité 3 points.  
 gers : équipés de ceintures de sécurité 2 points, sauf pour les sièges derrière le  
 arrière des puits d'escalier, qui reçoivent des ceintures de sécurité 3 points ;  
 possibilité de sièges équipés de ceintures de sécurité 3 points à toutes les places,  
 à assise relevable et banquette basculante.

3 à 5 places  
 e2-9019 ceinture 2 ou 3 points  
 es : ceinture 3 points  
 ur en option : équipé d'une ceinture de sécurité 3 points.  
 impose les ceintures 3 points en arrière de celui-ci.  
 our l'accessibilité des véhicules aux personnes à mobilité réduite :  
 R (Personne à Mobilité Réduite) équipés de ceintures de sécurité 2 ou 3 points.  
 s)UFR : impose une séparation et des ceintures 3 points en arrière de celui-ci,  
 ent pour le fauteuil roulant est équipé de système de retenue du fauteuil et de son

2 places basculante, située dans l'embranchement milieu, équipée de ceinture de  
 rité 2 points  
 assise relevable équipés de ceinture de sécurité 2 points  
 as : non.  
 inclinable : en option.

osition et fonction :

Porte placées sur les faces latérales	Médiane				A l'arrière	Porte sur la face arrière
	l'avant	Côté gauche	Côté droit	Côté gauche		
1 M ou 1N	/	1M ou 1N ou 1S1 ou 1S2 ou 1D ou 1A	/	/	/	/
1 M	/	1 M ou 1S1 ou 1S2 ou 1D ou 1A	/	/	/	/
1M	/	/	/	/	1Sp	/

verrouillage à clé, en option : à commande centralisée.

es portes :

Caractéristiques

Porte simple louvoyante, de service à 1 vantail s'ouvrant vers l'extérieur
Porte simple louvoyante, de service à 2 vantaux s'ouvrant vers l'extérieur
Porte double louvoyante, de service à 2 vantaux s'ouvrant vers l'extérieur
Porte double louvoyante, de secours à 2 vantaux s'ouvrant vers l'extérieur
Porte simple louvoyante, de secours à 1 vantail s'ouvrant vers l'extérieur
Porte simple louvoyante, de secours à 2 vantaux s'ouvrant vers l'extérieur
Porte simple battante, de secours à 1 vantail s'ouvrant vers l'extérieur

es et commandes :

M, N, S1, S2, D ou A sont équipés :  
 imande électropneumatique au tableau de bord  
 andes de secours pneumatiques intérieures et extérieures.  
 est équipé :  
 ande de secours intérieure.  
 portes verrouillées de l'extérieur peuvent s'ouvrir de l'intérieur, et elles ne peuvent  
 ées de l'intérieur.

8.6 Emplacement et mode d'ouverture des vitres et issues de secours :

8.6.1 Emplacement :

Version	Vitres placées sur les faces latérales				Vitres placées sur la face arrière	Trappe ou d'évacuation des passagers
	Côté gauche		Côté droit			
	Total	Dont fenêtres de secours doubles	Total	Dont fenêtres de secours doubles	Fenêtre fixe faisant office de fenêtre de secours	Trappe d'évacuation des passagers
5C	7	2	6	2	1	1, 2 ou 3
6A-6C-6H	8	2	6	2	1	1, 2 ou 3
7A-7C-7H	9	2	7	2	1	1, 2 ou 3

8.6.2 Mode d'ouverture : vitres : marteaux-pics liés au véhicule, trappes par éjection.

NOTA : Le cas échéant, la bale aérante est sans incidence sur les vitres issues de secours.

8.7 Nature des matériaux utilisés pour les vitrages :

8.7.1 Pare-brise : verre feuilleté.

8.7.2 Vitres latérales : verre trempé.

8.7.3 Lunette arrière : verre trempé.

8.8 Equipement des places assises en ceinture de sécurité : voir point 8.4.2

8.10 Dispositif de protection contre l'encastrement :

8.10.1 Avant : /

8.10.2 Arrière : assuré par la carrosserie

## 9 ÉCLAIRAGE ET SIGNALISATION

		6A 7A	5C 6C 7C	6H 7H		
9.1	Feux de route :	2, groupés 2, indépendants	x	x	x	
9.2	Feux de croisement :	2, groupés 2, indépendants	x	x	x	
9.3	Feux de position :	2, incorporés aux feux de croisement 5, 6 ou 7 suivant les versions, sur chaque face, incorporés aux catadioptres latéraux	x	x	x	
9.3.1						avant :
9.3.2	latéraux					
9.4	Feux de position arrière :	2 (feux rouges arrière).	x	x	x	
9.5	Indicateurs de changement de direction :					
9.5.1	Avant :	2, indépendants	x	x	x	
9.5.2	Arrière :	2, indépendants 2 groupés.	x	x	x	
9.5.3	Latéraux :	1 ou 2 indépendants	x	x	x	
9.6	Feux stop :	2, indépendants 2, groupés	x	x	x	
9.7	Éclairage de la plaque d'immatriculation	2 feux indépendants	x	x	x	
9.8	Dispositifs réfléchissants :	/	x	x	x	
9.8.1						Avant :
9.8.2						Arrière :
9.8.3	Latéraux :	5, 6 ou 7 suivant les versions, sur chaque face, incorporés aux feux de position	x	x	x	
9.9	Feux de détresse :	par fonctionnement simultané des indicateurs de changement de direction.				
9.10	Feux de marche arrière :	2, indépendants 2, groupés	x	x	x	
9.11	Feux de brouillard :	2, indépendants 2, indépendants 1 ou 2, groupés	x	x	x	
9.11.1						Avant :
9.11.2	Arrière :					
9.12	Feux d'encroisement :	2, indépendants 2, indépendants	x	x	x	
9.12.1						Avant :
9.12.2	Arrière :					
9.14	Feux spéciaux : En option, en partie haute de la face arrière : Indicateur de changement de direction :	2, indépendants	x	x	x	

## 10 DIVERS

10.1 Accessoires :

10.1.1 Essuie-glace : 2 à 2 vitesses et balayage intermittent

10.1.2 Lave-glace : oui.

10.1.3 Rétroviseurs :

10.1.3.1 Extérieur : 2 + 1 rétroviseur extérieur de surveillance

10.1.3.2 Intérieur : 2 rétroviseurs intérieurs de surveillance avec porte médiane M

1 rétroviseur intérieur de surveillance avec la porte médiane S

10.1.4 Avertisseur sonore : 1.

10.1.5 Dispositif antifoul : oui, par blocage de la colonne de direction.

10.1.6 Extincteur : 1 à proximité du poste de conduite

10.1.7 Équipements particuliers des véhicules de transport en commun de personnes : en option, chauffage autonome alimenté au combustible liquide (par réservoir spécifique ou non)

10.2 Marques d'identité :

10.2.1 Emplacement de la plaque du constructeur : face AV côté D derrière la calandre

10.2.2 Emplacement de la trappe à froid du numéro d'identification : côté AV D derrière la calandre.

10.2.3 Structure du numéro d'identification :

V	N	E	S	F	R	1	6	0	0	*	0	0	0	0	0	1
Code constructeur			Descripteur				(*)Usine de fabrication		Indicateur							

10.2.4 Le numéro d'identification commence à pour les versions 6A-7A et 5C-6C-7C:

V	N	E	S	F	R	1	6	0	0	*	0	0	6	5	2	3
---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---

Le numéro d'identification commence à pour les versions 6H-7H

V	N	E	S	F	R	1	6	0	0	*	0	0	6	5	7	5
---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---

ou

V	N	E	S	F	R	1	6	0	0	*	3	1	0	9	7	2
---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---

Identification du moteur : sur carter partie haute, côté droit.

11 VISITES TECHNIQUES

- 11.1 Emplacement de la plaque du correcteur : néant.
- 11.2 Pression déclarée par le constructeur : 9 bars.
- 11.3 Pression de disjonction : 9,9 bars.
- 11.4 Pression aux têtes d'accouplement (à la pression déclarée par le constructeur) :
- 11.4.1 - à la tête d'alimentation : néant
- 11.4.2 - à la tête de commande : néant.
- 11.5 Longueur des bras de levier (mm) : essieu 1 : néant - essieu 2 : néant.
- 11.6 Course maximale des actionneurs de freins (mm) : essieu 1 : néant - essieu 2 : néant.
- 11.7 Nature du repérage des réservoirs d'air en fonction de leur affectation :

Inscription	Affectation
Orange 1	Circuit frein essieu 1
Bleu 2	Circuit frein essieu 2
Marron	Circuit servitudes
Vert	Circuit frein de parc.

11.8 Observations : /

PROCÈS-VERBAL DE RÉCEPTION PAR TYPE

Il résulte des constatations effectuées à la demande d'IVECO FRANCE, 1, Rue des combats du 24 Août 1944 – porte E 69200 VENISSIEUX, que les véhicules :

- de catégorie internationale : M3,
- genre : TCP
- marque : IRISBUS
- type variantes versions : SFR160, versions 6A - 7A - 5C - 6C - 7C - 6H - 7H

livrés aménagés, satisfont aux dispositions des articles R.311-1 à R.318-5, R.321-20 et R.413-13 du code de la route et des arrêtés ministériels pris en application, pour la catégorie du type concerné.

Cette extension est motivée par l'introduction sur toutes les versions, de l'option freinage EBS et par la mise à jour des fourchettes d'aménagement.

Nota : « Vitesse maximale autorisée sur autoroute : 100 km / h »

Mentions particulières (à reporter sur la carte grise) : Nombre de places assises : (véhicule à nombre de places variable). en version 5C = 52

en versions 6A - 6H = 61 et en version 6C = 60  
 en versions 7A - 7H = 65 et en version 7C = 64

fait à LYON, le 30 juin 2009  
 l'attaché à la division des contrôles techniques,  
 ingénieur de l'industrie et des mines

Alain DANIERE

VU, APPROUVÉ ET ENREGISTRÉ SOUS LE N° L-0294-05-13  
 fait à LYON, le 30 juin 2009

Pour le directeur régional de l'industrie de la recherche et de l'environnement  
 et par délégation,  
 l'attaché à la division des contrôles techniques,  
 ingénieur divisionnaire de l'industrie et des mines

Jean-luc PRAT



**CERTIFICAT DE CONFORMITÉ (Véhicules prêts à l'emploi)**

Je soussigné  
 - Constructeur : IVECO France, Porte E - 1, Rue des Combats du 24 août 1944, 69200 VENISSIEUX  
 certifie que le véhicule prêt à l'emploi:

**Dénomination**

(D.1) Marque: IRISBUS  
 (D.2) Type Variante Version: SFR 160  
 Variante: /  
 Version: ~~6A - 7A - 6C - 6C - 7C - 6H - 7H(1)~~

VNESFR16007008004

(D.3) Dénomination commerciale: ~~ARWAY-CROSSWAY-REGREO-EVADYCH(1)~~  
 (E) Numéro d'identification ou numéro d'ordre dans la série du type (2)  
 (F.1) Masse en charge maximale techniquement admissible (Kg): 19 300 ou 19 300 (3)  
 (F.2) Masse en charge maximale admissible en service dans l'Etat (PTAC) (Kg): ~~19 300~~ ou 19 300 (3)  
 (F.3) Masse en charge maximale admissible de l'ensemble en service dans l'Etat (PTRA) (Kg): ~~22 600~~ ou 22 600 (3)  
 (G) Masse en service (G1 + 75) (Kg) (2): 12 375  
 (G.1) Masse à vide national (PV) (Kg) (2): 12 300  
 (J) Catégorie internationale: M3  
 (J.1) Genre national: T.C.P.  
 (J.3) Carrosserie (désignation nationale): CAR  
 (K) Numéro de la réception par type: L-0294-05-13  
 (P.1) Cylindrée (cm³): 7790  
 (P.2) Puissance nette maximale (kW): 243 ou ~~240~~(1)  
 (P.3) Source d'énergie: G.O  
 (P.6) Puissance administrative (CV): 21  
 (S.1) Nombre de places assises (y compris celle du conducteur), véhicule à nombre de places variable: en version 6C = 52  
 en versions 6A-6H = 61 et en version 6C = 60  
 en versions 7A-7H = 63 et en version 7C = 64

(U.1) Niveau sonore à l'arrêt (dB(A)): ~~65 - 66 - 67~~ (1)  
 (U.2) Régime de rotation du moteur lui correspondant (tours par min) 1 540  
 (V.7) CO<sub>2</sub>: NC  
 (V.9) Classe environnementale: (1) ~~0555\*0651G avec moteur F2BE3682A\*U ou moteur F2BE3682B\*U~~  
~~0555\*0651G avec moteur F2BE3682A\*S ou moteur F2BE3682B\*S~~  
~~0555\*0651K avec moteur F2BE3682A\*U ou moteur F2BE3682B\*U~~

- est entièrement conforme au type et à la version dont le prototype a fait l'objet du procès verbal de réception ci dessus et peut, de ce fait, être immatriculé sans réception complémentaire (voir nota);  
 - sort de nos usines (magasins), le  
 pour être livré à :

**IVECO FRANCE**  
 Société Anonyme au capital de 92 856 130 Euros  
 1, rue des Combats du 24 Août 1944 - Porte E  
 69200 Venissieux Cedex  
 RCS 418 202 18 LYON

Fait à, Le 01 DEC. 2009

- (1) Rayer la mention inutile
- (2) A compléter
- (3) Rayer la mention inutile; le véhicule équipé

- d'un train moteur par décompression et d'un ralentisseur électromagnétique sur transmission admet un PTAC de 19 300 Kg et d'un PTRA de 22 600 Kg  
 - d'un train moteur par décompression et d'un ralentisseur hydraulique sur transmission admet un PTAC de 18 100 kg et d'un PTRA de 22 600 kg

**Nota:** Pour obtenir l'immatriculation du véhicule désigné ci-dessus, il doit être joint au présent certificat le procès-verbal de réception du type  
**Rappel:** Toute transformation de ce véhicule susceptible de modifier sa situation au regard des articles R312-1 à R313-25, R314-1 à R317-7, R317-15 à R317-17 et R318-1 à R318-5 du code de la route ou toute modification du véhicule à la suite de laquelle il cesserait d'être conforme aux indications portées sur le certificat de conformité (en particulier pour les organes qui font l'objet d'une prescription de conformité à un texte réglementaire) doit faire l'objet: - d'une déclaration à la préfecture;  
 - le cas échéant, d'une réception à titre isolé par le service en charge des réceptions.



**ATTESTATION D'ÉQUIPEMENT** (suivant le Procès-Verbal de Réception par Type n° L-0294-05-13 du 30/06/2009)

Je soussigné, IVECO France, Porte E - 1, Rue des Combats du 24 août 1944, 69200 VENISSIEUX, Constructeur, certifie que le véhicule faisant l'objet du certificat de conformité ci-dessus sort de nos usines équipé :

- |    |                                                                                                                                                                                                         |     |                |
|----|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----|----------------|
| a) | D'un frein moteur par décompression (sans incidence sur poids).....                                                                                                                                     | Oui |                |
|    | D'un frein moteur par décompression et d'un ralentisseur électrique marque "TELMA", type "F 2400"/FN72-40 ou FN82-40, d'un poids de 300 kg autorisant la majoration du P.T.A.C. et du P.T.R.A. (*)..... | Oui | <del>Non</del> |
|    | D'un rapport de pont 1x41 et d'un frein moteur par décompression et d'un ralentisseur électrique marque "TELMA", type "F 2400"/FN72-40 ou FN82-40 (obligatoire et sans incidence de poids) (*).....     | Oui | Non            |
|    | D'un frein moteur par décompression et d'un ralentisseur hydraulique Intarder incorporé à la boîte I, d'un poids de 100 kg autorisant la majoration du P.T.A.C. et du P.T.R.A. (*).....                 | Oui | Non            |
|    | D'un frein moteur par décompression et d'un ralentisseur hydraulique Intarder incorporé à la boîte III, d'un poids de 100 kg autorisant la majoration du P.T.A.C. et du P.T.R.A. (*).....               | Oui | Non            |
|    | D'un ralentisseur combiné à la boîte de vitesses automatique (boîte II) (sans incidence sur poids) (*).....                                                                                             | Oui | Non            |
|    | D'un ralentisseur combiné à la boîte de vitesses automatique (boîte IV) (sans incidence sur poids) (*).....                                                                                             | Oui | Non            |
|    | D'un limiteur de vitesse à ..... 100 km/h                                                                                                                                                               |     |                |
| b) | D'un limiteur de vitesse à .....                                                                                                                                                                        | Oui |                |
| c) | D'un dispositif antibloqueur de roues (ABR).....                                                                                                                                                        | Oui |                |
| d) | D'un dispositif antipatinage (ASR) (*).....                                                                                                                                                             | Oui | Non            |
| e) | D'un système de freinage électronique (EBS) (*).....                                                                                                                                                    | Oui | Non            |
| f) | De l'option contrôlée de trajectoire en versions 6H et 7H (ESP) (*).....                                                                                                                                | Oui | Non            |
| g) | D'un réservoir d'urée supplémentaire (*).....                                                                                                                                                           | Oui | <del>Non</del> |
| h) | D'un réservoir d'urée de capacité de 120 litres (*).....                                                                                                                                                | Oui | Non            |
| i) | De sièges permettant l'application de la règle des "trois pour deux" (cas de transport d'enfants).....                                                                                                  | Oui |                |
| j) | D'un système de condamnation de porte médiane (cas de transport d'enfants).....                                                                                                                         | Oui | <del>Non</del> |
| k) | D'un chauffage autonome type Sphères Thermo 300 (*).....                                                                                                                                                | Oui | <del>Non</del> |
| l) | De l'option aménagement pour l'accessibilité des véhicules aux personnes à mobilité réduite avec :                                                                                                      |     |                |
|    | - 2 sièges PMR (Personne à Mobilité Réduite).....                                                                                                                                                       | Oui | <del>Non</del> |
|    | - 1 pack UFR (Unité pour Fauteuil Roulant).....                                                                                                                                                         | Oui | Non            |
|    | - 2 packs UFR (Unité pour Fauteuil Roulant).....                                                                                                                                                        | Oui | Non            |
|    | - 1 Banquette basculante située dans l'emmarchement milieu.....                                                                                                                                         | Oui | Non            |
|    | - 2 sièges à assise relevable équipés de ceintures de sécurité 2 point dans l'espace UFR (*).....                                                                                                       | Oui | <del>Non</del> |
|    | - 4 sièges à assise relevable équipés de ceintures de sécurité 2 point dans l'espace UFR (*).....                                                                                                       | Oui | Non            |
|    | - 1 podium démontable.....                                                                                                                                                                              | Oui | Non            |
|    | - 2 podiums démontables.....                                                                                                                                                                            | Oui | Non            |
| m) | D'un siège convoyeur en avant de la séparation avant droite (*).....                                                                                                                                    | Oui | Non            |
| n) | D'un limiteur de couple de 40% (voir point 3.24 de la notice descriptive) (*).....                                                                                                                      | Oui | <del>Non</del> |
| o) | D'une cabine toilette avec la possibilité d'un kit de condamnation permettant l'installation de 2 places assises en version 6H et 7H (*).....                                                           | Oui | Non            |
| p) | D'une porte de secours arrière sur la face latérale droite en version 6H et 7H (*).....                                                                                                                 | Oui | Non            |
| q) | Nombre de places assises de l'aménagement livré (y compris le conducteur).....                                                                                                                          |     | <b>60</b>      |

**Nota 1:** Ce véhicule est conforme aux dispositions de l'Annexe I de l'Arrêté du 10 octobre 1994 relatif aux conditions d'application de l'article 413-10 du Code de la Route pour la circulation à 100 km/h des autocars sur autoroute.

**Nota 2:** Ce véhicule est conforme aux dispositions des directives :  
 2005/55\*2006/51C (Euro 4) avec moteurs F2BE3682A\*R et F2BE3682B\*R  
 2005/55\*2006/51G (Euro 5) avec moteurs F2BE3682A\*S et F2BE3682B\*S  
 2005/55\*2006/51K (Niveau EEV) avec moteurs F2BE3682A\*U et F2BE3682B\*U

(\*) Rayer les mentions inutiles.

Fait à LYON, le :

**01 DEC. 2009**

**IVECO FRANCE**  
 Société Anonyme au capital de 92 850 130 Euros  
 1, rue des Combats du 24 Août 1944 - Porte E  
 69200 Venissieux Cedex  
 RCS 49 533 818 LYON



**ELECTRO-CLIM**

2105 avenue du Général De Gaulle  
77120 MOUROUX  
Tel : 01.64.03.07.09 - Fax : 01.64.03.04.02

E.U.R.L. au capital de 8.000,00 €  
Siret : 433 828 472 00012

Attestation N° **6016**

## ATTESTATION DE VERIFICATION DU SYSTEME DE LIMITATION DE VITESSE D'UN VEHICULE

Suivant l'arrêté du 23 décembre 2002 annexe 8

**Échéance de validité de la présente attestation : 25/03/2022**

Je soussigné

- Station agréée chronotachygraphe : E.U.R.L. ELECTRO CLIM  
- Adresse : 2105 Avenue du Général De Gaulle  
77120 MOUROUX  
- N° d'agrément : 051302101  
- Vérificateur : Muriel HARLAY

atteste que le système de limitation de vitesse du véhicule ci-dessous a fait l'objet d'une vérification et que son fonctionnement est conforme aux exigences réglementaires en vigueur.

- Vitesse de réglage du système : **100**  
- Catégorie : M3  
- Immatriculation : AH-661-JJ  
- Marque : IRIS BUS  
- Type : SFR1607C  
- N° de série : VNESFR1600M008004

Fait à Mouroux, le 26/03/2021

Cachet et signature

**E.U.R.L. ELECTRO CLIM**  
2105, Av. du Général de Gaulle  
77120 MOUROUX  
Tél : 01.64.03.07.09 - Fax : 01.64.03.04.02  
SIRET : 433 828 472 00012 - APE 4520 B

Je, soussigné (nom et prénom) : DE OLIVEIRA José  
Vérificateur qualifié sous le numéro : TCP/19.X077373  
certifie que l'éthylotest antidémarrage décrit ci-après a été vérifié par moi-même conformément aux règles applicables et aux instructions fournies par le fabricant du système.

## Description du véhicule :

Marque : IRISBUS

Numéro d'immatriculation : AH-661-JJ

Numéro de série : VNESFR1600M008004

## Description de l'EAD :

## Analyseur:

- Marque : ALCOLOCK

- Type : V3

- Numéro d'identification : 316562

## Module de commande:

- Marque : ALCOLOCK

- Type : V3

- Numéro d'identification : 756

N° PV UTAC : 16/09043

Date de la prochaine vérification périodique :

Mois et année : 24/02/2022

Fait le 25-02-2021

Adresse du vérificateur :

ELECTRO CLIM 2105 Avenue Général de Gaulle 77120 MOUROUX

Signature du technicien et cachet de l'entreprise :

**E.U.R.L. ELECTRO CLIM**  
Capital 8000,00 €  
2105, Av. du Général de Gaulle  
77120 MOUROUX  
Tél. : 01.64.03.07.09 - Fax : 01.64.03.04.02  
Siret 433 828 472 00012 APE 502 Z  
N° TVA CEE FR 53 433 828 472